

p.B.51.14.21.20.Eg.- EO.

aa
N. Lehmann

[Signature]
1.9. M. Zu.

Note

pour le Chef du Département

Nous avons refusé, le 11 juin dernier, de donner un avis favorable à une demande de fabrication de 12.000 roquettes d'une valeur de Frs. 7.000.000.- présentée par la maison Buhrle & Cie pour le Gouvernement égyptien.

J'ai eu l'occasion d'exposer, peu après, au Chargé d'affaires d'Egypte, les raisons pour lesquelles ce permis n'avait pas pu être accordé. Ce dernier avait informé son Gouvernement - d'après un rapport de M. de Fischer - que la Suisse avait prononcé l'embargo sur les exportations d'armes à destination de son pays. Notre Ministre au Caire fut avisé ensuite que la Légation d'Egypte à Berne avait cablé que l'embargo était levé.

J'avais expliqué au représentant égyptien que le Conseil fédéral désirait mettre un frein à l'accroissement exagéré de l'exportation d'armes par rapport aux années antérieures et qu'il était par conséquent difficile d'accorder de nouveaux permis de fabrication avant qu'une solution ne soit apportée à cette question. J'avais souligné que l'Egypte, à elle seule, avait des commandes en cours dans les usines suisses pour 43 millions de francs, ce qui représente presque le quart de nos exportations totales d'armes. Aucune restriction n'est appliquée à l'exécution de ces commandes.

J'avais également laissé entendre à ce diplomate égyptien que les déclarations faites à maintes reprises en Egypte par des personnes responsables concernant un recours à la guerre pour régler certains problèmes politiques ne nous incitaient pas à nous presser d'accorder des permis d'exportation pour des roquettes. Nous avons également orienté M. de Fischer en l'invitant à faire connaître notre point de vue aux autorités égyptiennes.

J'ai reçu hier la visite du Chargé d'affaires d'Egypte qui m'a demandé, d'ordre de son Gouvernement, de revoir notre attitude en ce qui concerne l'exportation de ces 12.000 roquettes que l'Egypte désirerait importer le plus tôt possible.



Le Chargé d'affaires d'Egypte m'a assuré que son Gouvernement n'avait aucune intention belliqueuse à l'endroit de l'Angleterre et que les déclarations faites par certains officiers supérieurs concernant un recours éventuel à la guerre n'avaient qu'un seul but de politique intérieure. L'armée égyptienne a un urgent besoin de roquettes pour lui permettre d'accomplir son programme de modernisation.

Berne, le 28 août 1953.

